

PREFECTURE DE LA GIRONDE

0 8 FEV. 2021

3ureau du Courrier

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration de METPARK - Séance du 02 février 2021 (convocation du 19 janvier 2021)

Aujourd'hui deux février deux mille vingt et un à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de François, M. Olivier ESCOTS, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION: Mme Isabelle RAMI ayant donné à pouvoir à M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI ayant donné pouvoir à M. Christophe DUPRAT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH ayant donné pouvoir à Mme Brigitte TERRAZA

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/01/06P

RESILIATION DE LA CONVENTION EN DATE DU 1^{ER} JUIN 2006 ACCORDANT 10 CARTES D'ACCES A LA SOCIETE WERELDHAVE AU PARKING CENTRE COMMERCIAL MERIADECK

Par convention en date du 1^{er} juin 2006, la Régie a accordé à la société ESPACE EXPENSION en sa qualité de syndic de copropriété du centre commercial MERIADECK 10 cartes d'accès à titre gratuit au parking.

Ces dispositions ont profité entre autre au service sécurité incendie du centre commercial.

En 2014, la société WERELDHAVE France a repris la gestion du centre commercial ainsi que les droits et obligations de son prédécesseur.

Au regard du contrôle exercé par la chambre régionale des compte et dans la continuité de la délibération n° 2019/04/16P en date du 26 juin 2019, la Régie est dans l'obligation de mettre fin aux dispositions accordant des droits à titre gratuit sans compensation financière.

La Régie METPARK a résilié la convention par courrier en date du 31 décembre 2020 avec effet au 1^{er} février 2021.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir acter de l'engagement pris par le directeur général.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 02 février 2021

Pour expédition conforme

Le Président

Christophe DUPRAT